

# L'ÉCHO

# BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 29 - MARS 2021

# L'édito du Maire: « Continuer à se serrer les coudes et positiver! »

## Chères Prémesquoises, chers Prémesquois,

Déjà un an que l'épidémie COVID-19 a changé le cours de nos vies. Depuis plusieurs mois nous enchaînons les couvre -feux et confinements pour tenter de juguler l'épidémie. Le Gouvernement hésite et prend parfois des décisions incompréhensibles. L'écoute des élus locaux ne serait pas superflue, car c'est à votre contact dans nos territoires que l'on appréhende au mieux les particularités. Mais, ne nous y trompons pas, c'est par une vaccination massive que nous pourrons revenir à la normalité.

Déjà un an que l'équipe qui s'est présentée à vous, travaille pour appliquer le programme du mandat. Dans un contexte difficile, changeant juridiquement, avec des partenaires publics parfois empêchés, nous avons néanmoins engagé les principales promesses : pour l'école, la voirie, le PLU, l'environnement et le cadre de vie, les actions de solidarité... A ce titre, la rénovation de notre éclairage public occupera les prochaines semaines.

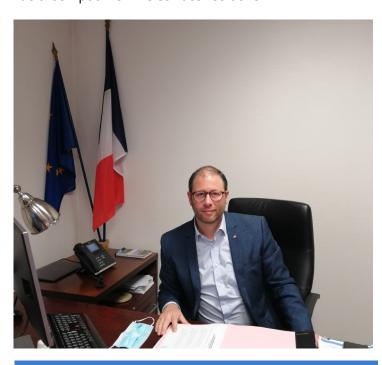
Au niveau des finances, notre **budget**, voté le 8 mars dernier, est dominé par une **volonté d'investir** tout en maintenant la pression fiscale : les **taux locaux d'imposition n'augmenteront pas cette année encore.** 

La période n'est pas facile et ne nous permet pas de communiquer directement avec vous comme nous le souhaiterions. Plusieurs réunions publiques que nous pensions mener à vos côtés pour échanger sur les grands dossiers n'ont pu se tenir. Nous le regrettons mais nous respectons les consignes de l'Etat.

La Municipalité et les services de la Ville, à l'image de ce qui se passe dans le monde professionnel, travaillent en format numérique. Le tout informatique n'est pas la solution mais nous avons besoin d'être efficace; aussi, nous vous invitons à regarder le plus souvent le site internet de la Ville et la page Facebook « Ville de Premesques ». Bien entendu, les services municipaux, les élus et moi-même restons à votre disposition pour vous rencontrer et répondre au mieux à vos attentes. Pour autant, je vous invite à la plus grande vigilance, notamment sur les réseaux sociaux. Il y circule beaucoup d'inexactitudes, de propos démagogiques (voire polémiques) avec des participants parfois peu connaisseurs de la complexité des dos-

siers et même parfois extérieurs à la commune. Tous les débats sont légitimes à partir du moment où ils se déroulent dans le respect mutuel.

Comme vous, nous attendons avec impatience une « sortie de crise » pour **revivre et nous retrouver**.



Écrire au maire : maire.premesques@outlook.fr

Agra Sona

Yvan HUTCHINSON

Maire de Prémesques

Conseiller Métropole Européenne de Lille

Conseiller Régional Hauts-de-France

## **BUDGET 2021**

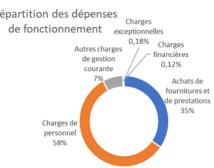
#### **VOTE DU BUDGET**

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 8 mars dernier, a voté le budget primitif 2021 de la commune.

Pour la 12 ème année consécutive, le budget est bâti sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Le budget de dépenses de fonctionnement s'élève à 1,4 M€. Malgré une année record d'investissements en 2020 de 640 000 € (principalement liés aux travaux de l'école et à

l'aménagement paysa- Répartition des dépenses ger du centre bourg), nous bénéficions encore sur le budget 2021 d'un report de 305 500 € pour financer de nouveaux investissements dont la réfection de notre éclairage public.



# MODIFICATION ET RÉVISION DU PLU 2



Le PLU 2 qui régit la règlementation en termes d'urbanisme de la MEL a été adopté en décembre 2019 et est entré en viqueur le 18 juin 2020. En décembre dernier, la MEL

a lancé une procédure de modification du PLU 2 afin de pouvoir y apporter de légers ajustements.

Concernant notre commune, trois projets sont inscrits dans cette modification:

- Déplacement de l'emplacement réservé pour l'extension du cimetière.
- Création d'un emplacement réservé entre la rue du Couvent et la rue Gabriel Péri pour un cheminement piéton.
- Modification d'un emplacement réservé pour ouvrage d'assainissement au clos des Charmilles

Ces projets de modification font l'objet d'une concertation préalable en ligne du 4 mars au 4 avril 2021. L'occasion vous est donnée d'exprimer votre avis et de faire part de vos observations sur projets via le lien ces www.participation.lillemetropole.fr/processes/ concertationplu2-1

Par ailleurs, une procédure de révision du PLU sera engagée cette année. Il s'agit d'une démarche beaucoup plus complexe et plus longue que la procédure de modification qui est en cours. Son échéance devrait se situer entre fin 2023 et début 2024. Ce n'est que par le biais de ce type de procédure que peuvent être modifiés les zonages. Par conséquent, les 4 zones AUDM (zone à urbanisation différée mixte) que nous avons sur notre commune ne pourraient devenir constructibles qu'à l'issue d'une telle procédure.

Les seules constructions susceptibles d'être réalisées d'ici cette échéance ne pourraient se faire que sur des terrains d'ores et déjà en zones constructibles (zones UVD).

## **EMPLOI - FORMATION**

## SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION EMPLOI FORMATION

M. HUTCHINSON, maire de de Prémesques et M. HAESE-BROECK, président de l'Association Emploi Formation Flandre Lys, ont signé le jeudi 11 mars 2021 une convention de partenariat renforcé.

Celle-ci a pour objet de permettre la construction pour les Prémesquois d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle ayant pour objectif final l'emploi durable via la Mission Locale pour les jeunes Prémesquois de 16 à 25 ans, et le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi destiné aux publics « éloignés » de plus de 26 ans).

Depuis décembre 2020, la commune de Prémesques en partenariat avec l'Association Emploi Formation propose la permanence Infos Jobs pour les habitants à la recherche d'un emploi, d'un stage ΟU d'un contrat d'alternance.

Cette permanence est assurée par une collaboratrice de l'association et par un membre du CCAS, dans les locaux de la Mairie à raison d'un mardi sur deux (hors vacances scolaires) de 14h à 17h.



Les prochaines permanences auront lieu les 6 et 20 avril, 11 **et 25 mai, 8 et 22 juin, 6 juillet 2021** avec ou sans rdv au 03.20.08.82.10 ou à jobs1fos.premesques@outlook.fr

# **PROPRETÉ**

#### **DÉJECTIONS CANINES**

**UN GESTE ECO-CITOYEN RAMASSONS** 

**LES CROTTES** 

**DE NOS CHIENS** 

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que les trottoirs et les lieux de loisirs ne deviennent pas des toilettes publiques canines.

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs petits compagnons. Des sacs canins gratuits sont mis à leur disposition:

- en Mairie

- au quartier de la Montagne, près du stade - NOUVEAU: à la Maison des Associations

Respecter la propreté de la voie publique et de ses usagers est primordial.

MERCI aux personnes qui ont adopté ce bon réflexe.

# **OPÉRATION NETTOYAGE**



Le contexte actuel ne nous permet pas d'organiser une opération « nettoyage ». Si vous souhaitez contribuer au nettoyage de la commune, de manière « individuelle »

en dehors de l'organisation d'un évènement, vous pouvez venir retirer sacs poubelle et gants à l'accueil de la mairie.

# **JEUNESSE**

# LE PREMESQUES FOOTBALL CLUB AU CENTRE AÉRÉ.



Malgré la crise sanitaire, la municipalité met tout en œuvre pour maintenir et préserver les vacances de nos petits prémesquois au centre aéré. Pour les vacances de Pâques, les mercredis 28 avril et 5 mai, le PFC proposera gracieusement aux jeunes inscrits de 6 à 14 PREMESQUES FC ans différents ateliers sportifs autour du football. Moments de dé-

tente et de plaisirs garantis! Un grand merci aux éducateurs du PFC pour leur implication auprès de nos jeunes!

## **CADRE DE VIE**

#### **PARC PAYSAGER**



La réception partielle des travaux du parc paysager du centre-bourg a lieu ce lundi 29 mars. Les jeux seront à cette date accessibles à tous. Par ailleurs, nous avons planté 306 arbres d'essences variées qui, après enracinement,

pourront reboiser d'autres espaces de la commune.

Une piste d'athlétisme sera dessinée au sol ; des dalles de couleurs formeront un pixel parc et un engazonnement sera effectué en avril.

#### **BASE DE LOISIRS**

Pour remplacer les arbres malades qui ont été coupés ou ont été déracinés suite aux différentes tempêtes, la commune a replanté 50 arbres (charmes, chênes, bouleaux, hêtres ...).

Un espace engazonné sera aménagé pour les manifestations festives.

Par ailleurs, de nombreuses tentatives pour bloquer le portail d'entrée ont été constatées. Soyons vigilants. N'hésitez pas à nous informer de tout objet obstruant le mécanisme de fermeture. Nous vous en remercions.

#### **CHEMIN DU BOIS**



Des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres abîmés par les différentes tempêtes subies depuis plusieurs années ou par certaines maladies ont eu lieu sur les parcelles contigües au chemin du Bois. Ces travaux ont été réalisés par l'agriculteur occupant ces parcelles afin de respecter la clause d'entretien des pâtures, inscrite dans son bail, permettant ainsi la sécurisation du chemin.

# ÉLECTIONS

## DATES ET MODALITÉS D'INSCRIPTION



Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 13 et 20 juin Les demandes 2021. d'inscription sur les listes

électorales en vue de participer aux scrutins sont à effectuer au plus tard le vendredi 7 mai 2021 en mairie.

## **BUREAUX DE VOTE: SALLE DES SPORTS**



Un seul lieu comprenant deux bureaux de vote pour la commune sera mis en place à la Salle des Sports pour respecter les consignes sanitaires et les sens de circulation imposés.

# **ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

## AIDE À DOMICILIE POUR LES PERSONNES ÂGÉES



Le Prémesquois David Blondel a ouvert en ce début d'année 2021 une agence Petits-Fils.

L'enseigne Petits-fils propose des services d'aide à domicile pour les personnes âgées avec un créneau : « avoir le même niveau d'exigence de services pour nos clients que s'il s'agissait de nos propres grandsparents. Une promesse rendue pos-

sible grâce à une politique de rémunération élevée qui permet de sélectionner et fidéliser un personnel professionnel ».

Basée à Wambrechies, cette agence intervient sur plusieurs communes dont Prémesques.

Il prévoit la création de 60 emplois en 3 ans dont 57 auxiliaires de vie à domicile et 3 chargés de clientèle.

Retrouvez toutes les informations relatives à l'agence sur www.petits-fils.com/nos-agences/agence-aide-a-domicilewambrechies - David Blondel o6.22.07.17.34

#### CAFÉ DE LA MAIRIE



Bienvenue à Michel! Le Café de la Mairie a depuis le 25 février dernier un nouveau gérant. Actuellement, il propose la vente de la Voix du Nord, de tabac, de titres de transport en commun llévia, de jeux de la FDJ et PMU. Dès que la situation sanitaire le

permettra, Michel ouvrira son bar et vous fera découvrir sa nouvelle décoration. Tél. : 09.71.50.85.52

# **SÉCURITÉ**

## **MODIFICATION DES RÈGLES DE PRIORITÉ** RUE DU RETOUR, RUE DES ÉCOLES, ALLÉE JACQUES DE GAVRE, **DOMAINE DU VAL SAINT AUBERT**



La MEL a procédé à une réfection de la voirie\* sur la partie la plus endommagée de la rue dυ Retour. Cette rue est depuis de nombreuses années en zone 30. La

MEL généralise le passage en priorité à droite dans toutes ces zones 30. La rue du Retour et toutes ses intersections sont donc désormais en priorité à droite. Soyons prudents!

\*La voirie et l'espace public sont des compétences métropolitaines.

#### COVID-19: MESURES PRÉFECTORALES EN DATE DU 20 MARS 2021



Covid-19: les mesures de freinage pour stopper l'accélération de l'épidémie dans le Nord



Nous rappelons que le <u>port du masque est obligatoire dès 11 ans</u> depuis le 5 mars 2021, en agglomération dans tout le département du Nord, ainsi que dans les lieux de promenade fréquentés tels que les parcs et jardins.

# **AGENDA ET INFOS PRATIQUES**

#### PERMANENCES DU MAIRE



**Chaque** mercredi de 9h à 11h30, M. Maire

reçoit les habitants sans rendezvous. En dehors de ce créneau, pren- Venez rencontrer des professionnels de Fêtes Maurice Schumann place Roger de la mairie en précisant l'objet de et accompagnement personnalisé. votre demande.

## PERMANENCES ADMINISTRATIVES **ET JURIDIQUES**



**Mercredis** 28 avril et 5 mai 2021 de 8h30 à 12h, Daniel GE-LOEN, riste béné-

vole, sera présent pour vous accompagner, vous informer et vous orienter disponible à partir du 6 avril sur le site en matière administrative et juridique. de la ville. Service gratuit.

#### PERMANENCES INFOS JOBS



Vous cherchez un emploi, un un stage, contrat d'alternance ?

Mardis 6 et 20 avril, 11 et 25 mai, 8 et dondesang.efs.sante.fr 22 juin, 6 juillet 2021 de 14h à 17h avec ou sans rdv au 03.20.08.82.10 ou par mail à jobs1fos.premesques@outlook.fr

#### **CONSEIL MUNICIPAL**



CONSEIL **MUNICIPAL**  Il se tiendra le <u>lundi 12</u> <u>avril 2021 à </u> 19h30. L'ordre dυ jour sera

#### **DON DU SANG**



Samedis 3 avril et 12 mai RÉSERVES 2021 de 8h à <u> 12h30,</u> nez votre sang à la Salle des

dre directement rendez-vous auprès l'emploi qui vous apporteront conseils Dutriez à Pérenchies. Prenez rendezvous en ligne sur https://mon-rdv-

## **COURSE CYCLISTE**



Samedi 8 4 Jours de Dunkerque <u>mai</u> GRAND PRIX 2021, **HAUTS DE FRANCE** course

cycliste des 4 jours de Dunkerque traversera la commune par la rue de la

La circulation des véhicules sera interdite dans les 2 sens entre 11h et la fin de passage de la course vers 14h3o. Une déviation sera mise en place.

#### Mairie de Prémesques

Place Jean-Baptiste Lebas - 59840 Prémesques Tél: 03 20 08 82 10 mairie@premesques.fr

www.ville-premesques.fr | f Ville de Premesques Ouverte: lundi, mercredi, jeudi, vendredi: 8h30 -12h / 14h -17h, (jusque 18h30 le lundi) mardi : 14h- 17h, samedi 8h30 - 11h30

Mentions légales : Directeur de la publication - Yvan HUTCHINSON Ne pas jeter sur la voie publique. Tirage : 900 ex. Imprimé sur des papiers issus de forêts gérées durablement

